

Réf: Dossier 288970

Avis de constitution

SOCIETE « PIERRE DE FAITE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE, près de
la cité GESTOCI, lot 2645, ilot 240, Lot 2645, Ilot 240

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PIERRE DE FAITE »

Objet : - PROMOTION MEDICALE, PARAMEDICALE ET
GENERALE;

- COMMERCE GENERAL;
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROBITE, près de
la cité GESTOCI, lot 2645, ilot 240, Lot 2645, Ilot 240

Dirigeant(s) M ALLA JEAN-MARC ANVO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02040 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12211/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

